

<p>Bonjour,</p> <p>La demande d'augmentation de la limite de poids permise pour le tronçon de l'avenue Des Pionniers en partant de la rue Drapeau jusqu'à la rue Industrielle et pour le passage sur toute la longueur de la rue Industrielle a été acceptée. (Voir la carte ci-joint). La limite maximale de poids allouée est 62 500 kg, comme c'est le cas pour la rue Drapeau.</p> <p>Il faut noter que la limite maximale de poids pour le reste de l'avenue Des Pionniers ainsi que le chemin de l'aéroport demeure 43 500 kg.</p> <p><b>Donc, le transport normal des billes de cèdre peut reprendre dès maintenant.</b></p> <p>Les contrôleurs routiers du DTI nous ont aussi fait part que des citoyens du village de Bois Joli (Balmoral) étaient importunés par l'utilisation par certains chauffeurs de camions forestiers des freins Jacob lors de leur passage dans le village. <b>Cette pratique est à proscrire. Svp respectons la tranquillité des citoyens de Village Bois-Joli (Balmoral).</b></p> <p>Salutations,</p> <p>Charles Tardif Vice-président Opérations manufacturières Maibec inc.</p>	<p>Hi All,</p> <p>The request to increase the permitted weight limit for the section of Des Pionniers Avenue from Drapeau St to Industrielle St, and for passage along the entire length of Industrielle St, has been accepted. (See attached map.) The maximum weight limit is 62,500 kg, as it is the case for Drapeau St.</p> <p>It should be noted that the maximum weight limit for the remainder of Des Pionniers avenue and the airport road remains 43,500 kg.</p> <p><b>Therefore, normal cedar log transport can resume immediately.</b></p> <p>DTI inspectors have also informed us that residents of the village of Bois-joli (Balmoral) are being disturbed by the use of Jacob brakes by some logging truck drivers when passing through town. <b>This practice must be prohibited. Please respect the peace and quiet of the residents of ( Village Bois -Joli (Balmoral).</b></p> <p>Greetings,</p> <p>Charles Tardif Vice-President, Manufacturing Operations Maibec Inc.</p>
---	--

